

**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE**  
**14 MAI 2019**  
**19H**  
**COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL – QUARTIER CLAIR**

**Présents-e :** Jean-Pierre Ouellet Maire  
Pierre Milliard Directeur Général  
Francine Bossé Directrice générale adjointe, greffière

**Conseillers-ères présents-es :**

<b>Quartier Saint-François :</b>	Pierrette Bouchard	Rino Levasseur
<b>Quartier Clair:</b>	Carl Sawyer	Steve Cyr
<b>Quartier Baker-Brook:</b>	Georges Michaud	
<b>Quartier Saint-Hilaire :</b>	Nathalie Toussaint	Michel J. Morin

**Conseillère absente :** Francine Caron

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

Le quorum est constaté.

**3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Le maire demande à savoir s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'Ordre du Jour. La conseillère Pierrette Bouchard et le conseiller Rino Levasseur indiquent qu'ils seront en conflit d'intérêts au point 6.a) : Présentation de Madame Monique Lévesque.



**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution no. 2019-05-14(1)** Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par le conseiller Georges Michaud

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

**Motion adoptée.**

**5. a) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU 16 AVRIL 2019**

**Résolution no. 2019-05-14(2)** Il est proposé par le conseiller Carl Sawyer, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 16 avril 2019 tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et suite à donner au besoin.

**Motion adoptée.**

**b) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU 30 AVRIL 2019**

**Résolution no. 2019-05-14(3)** Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par la conseillère Pierrette Bouchard

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 30 avril 2019 tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et suite à donner au besoin.

**Motion adoptée.**

**6. PRÉSENTATIONS, DÉLÉGATION OFFICIELLE, PÉTITIONS ET DEMANDE D'INFORMATION**

**a) Présentation par Madame Monique Lévesque**

Madame Lévesque fait part d'un document daté du 4 mai 2019, qui a été remis au maire, faisant la demande suivante : **Demande d'édicter un arrêté municipal, un règlement conférant à la Communauté rurale du Haut-Madawaska le pouvoir d'exiger que toute industrie exploitant des activités de transformation de produits toxiques ou produisant des gaz à effet de serre (G.E.S.) opérant dans le Haut-Madawaska de se conformer aux exigences de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (199) L.C. (Lois du Canada) 1999, ch. 33. et des lois connexes du Nouveau-Brunswick sur la qualité de l'air, l'assainissement des eaux potables et des sols.**

Le maire explique qu'il ne peut appliquer cette demande puisque le plan rural pour l'ensemble de la Communauté de Haut-Madawaska n'est pas encore mis en place. Ce plan rural est établi par la (CSRNO) Commission Services Régionaux du Nord-Ouest. Les anciens (DSL), Districts de Services Locaux, ne possédaient aucun arrêté, seulement les anciens villages.

Madame Lévesque exprime ses opinions suite au Rapport provisoire sur l'Évaluation de la qualité de l'air – Saint-François de Madawaska, préparé par : Section des sciences de l'air,

Direction des sciences de l'air et de l'eau, Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick. Ce rapport fait suite à de l'équipement de surveillance de la qualité de l'air qui a été déployé dans la région le 6 avril 2018 pour évaluer la qualité de l'air local. Ce rapport présente les résultats provisoires et l'analyse des résultats de ce travail de surveillance à l'appui d'une évaluation des risques pour la santé entreprise par le Bureau du médecin hygiéniste en chef. Discussion de ce rapport avec le maire. Ceci est le premier rapport. Le travail de surveillance et d'évaluation est en cours. Le maire remercie Madame Lévesque.

À noter que la conseillère Pierrette Bouchard et le conseiller Rino Levasseur se sont retirés de la salle et n'ont pas participé à la présentation en raison d'une déclaration de conflit d'intérêts.

## **7. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU MAIRE, CONSEILLERS - CONSEILLÈRES**

- Aucune

## **8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX, PROCÉDURES, DIRECTIVES ET OUTILS ADMINISTRATIFS**

**a) 3<sup>e</sup> lecture (dans son intégralité) et adoption de l'Arrêté no. 2019-06 « Arrêté concernant les mesures d'urgence de la Communauté de Haut-Madawaska »**

**Résolution no. 2019-05-14(4)** Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par le conseiller Carl Sawyer

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la 3<sup>e</sup> lecture (dans son intégralité) de l'Arrêté 2019-06 « Arrêté concernant les Mesures d'urgence de la Communauté de Haut-Madawaska ».

**Motion adoptée.**

## **9. RÉOLUTIONS**

**a) Fermeture Caisse Uni – Quartier Saint-François**

**Résolution no. 2019-05-14(5)** Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska apporte son soutien aux résidents du quartier Saint-François suite à l'annonce de la fermeture de la succursale d'Uni Corporation; soutien qui sera l'envoi d'une lettre d'appui à la direction des caisses Uni.

**Motion adoptée.**

**b) Politique 2019-05 – Reconnaissance de l'engagement communautaire  
Lecture de la politique par le conseiller Steve Cyr.**

**Résolution no. 2019-05-14(6)** Il est proposé par la conseillère Pierrette Bouchard, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la Politique 2019-05 – Reconnaissance de l'engagement communautaire.

**Motion adoptée.**

**c) Plan de gestion des actifs – Marlac Gestion de projet**

**Résolution no. 2019-05-14(7)** Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Carl Sawyer

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska accepte de payer la facture pour les services rendus de Marlac – Gestion de projet (Martin Lachapelle) pour le projet « Plan de gestion des actifs », au montant de 51 577 50\$, taxe incluse. Ce projet fait partie du Plan quinquennal de dépenses en immobilisation pour l'entente administrative FTE (Fonds de la Taxe sur l'Essence) 2018-2022 de Haut-Madawaska, Anciens Villages de Saint-Hilaire, Baker-Brook, Clair et Saint-François.

**Motion adoptée.**

**10. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT**

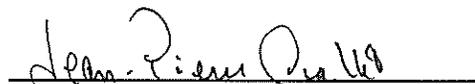
- Aucune

**11. AFFAIRES NOUVELLES**

- 1) **Correspondances :** aucune
- 2) **Invitations :** - aucune
- 3) **Autres :** -

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La levée de la séance est proposée par la conseillère Nathalie Toussaint à 19h30.

  
Jean-Pierre Ouellet  
Maire

  
Francine Bossé  
Greffière

